

Étanchéité et végétalisation de toiture

Poser une membrane EPDM et végétaliser une toiture.



Compétences visées :

Acquérir la technique pour réaliser une étanchéité en membrane EPDM.

Acquérir des connaissances de base technologiques et les procédures nécessaires pour intervenir sur des chantiers de végétalisation de toitures.

Public :

Tous publics.

Toute personne ayant un projet professionnel ou personnel dans la construction écologique (artisan, salarié du bâtiment et autre, autoconstructeur, agriculteur, architecte, maître d'oeuvre, maître d'ouvrage public ou privé...etc.).

Pré-requis :

Aucun

Méthode pédagogique :

30% théorie en salle, 70% pratique sur chantier.
Documents techniques
- Plans - Bibliographie -
Videoprojection - maquette
- Réalisation technique.

Durée et horaires :

5 jours, du lundi au vendredi.
De 9h à 12h et de 13h à 17h.

Objectifs pédagogiques :

Connaître les différentes membranes et leurs accessoires.

Connaître les applications possibles et les différents systèmes de pose.

Plier, découper, coller une membrane d'étanchéité.

Traiter les points particuliers (angles, acrotères, évacuations, sorties de toiture).

Réparer une membrane endommagée
Connaître les différents types de végétalisation.

Connaître les règles de sécurité des personnes et des biens pour un travail en hauteur .

Connaître le matériel végétal, les substrats.
Réaliser différents et les mettre en place.

Réaliser un drain.

Mettre en place des plants type sédums.

Effectuer une finition d'étanchéité en zinc.



Intervenant :

Joan Perea, professionnel de la végétalisation de toiture.

Validation :

Évaluation de la théorie en fin de formation par une évaluation écrite avec OCM et schémas à remplir.

Évaluation de la pratique par le formateur lors des phases sur chantier.

Dates, lieux et places disponibles :

formastage@friture.net

Tarif indicatif : 950€

Salariés, indépendants, agriculteurs, demandeurs d'emploi : financement possible. Nous consulter.

Formacode : 22437, 22439, 22421



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage avec le fonds européen de développement régional.